

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

TITRE DU POSTE

Inspecteur, Contrôle qualité

NB DE POSTE À COMBLER

1

STATUT D'EMPLOI

Permanent

OCCUPATION

Temps plein

DISPONIBILITÉS

Jour

SALAIRE OFFERT

NB D'HEURES PAR SEMAINE

40

NIVEAU D'ÉDUCATION MINIMAL

Collégiale

DIPLOME REQUIS

DEC Sciences - AEC Contrôle de la qualité ou expérience pertinente

EXPÉRIENCE REQUISE

Un atout

RÉGION

Lanaudière

FAÇON DE POSTULER

Téléphone, télécopieur, courriel

NOM DE L'ENTREPRISE**A. Malo compagnie Itée**171, rue Saint-Barthélemy Sud
Joliette, Québec, Canada
J6E 5N9**CONTACT**

Bruno Beaupré

Téléphone : 450-756-1612

Télécopieur : 450-756-1615

b.beaupre@amalo.ca

DESCRIPTION

A. Malo Itée, situé au coeur de Joliette, nous sommes le chef de file dans le domaine de la fabrication d'équipement industriel sur mesure. Nous sommes fiers de compter sur le savoir-faire de nos employés qui font le succès de l'entreprise depuis près de 100 ans.

TÂCHES

- Assurer la conformité et la réception des pièces en provenance des fournisseurs;
- Réaliser les contrôles, l'inspection finale et l'approbation de produits finis avant expédition;
- Inspections dimensionnelles, de pièces, sous assemblages et assemblages, simples et complexes;
- Contrôler visuel des traitements effectués par les sources externes;
- Faire l'étalonnage d'équipements de mesure;
- Gérer un stock de pièces finies;
- Respecter les règles et politiques en matière de santé et sécurité.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- DEC en sciences, AEC en contrôle de la qualité ou expérience pertinente en contrôle qualité;
- Diplôme de machiniste ou connaissance des pièces mécano-soudées, pièces usinées (un atout);
- Bonne connaissance pratique des instruments de mesure de précision tel que micromètres, pieds à coulisse, dial bore, micromètres à colonne, etc);
- Notions de base en métrologie (étalonnage équipements de mesure);
- Lire et interpréter des plans, devis et spécifications de produits et procédés
- Esprit analytique, bonne capacité de mémorisation;
- Utilisation des systèmes informatiques;
- Formation de cariste (un atout).

AUTRE

- Emploi stable du lundi au vendredi, temps plein 40 heures / semaine;
- Quart de jour de 7 h à 16 h 45 se terminant à 12 h le vendredi;
- Conciliation travail et vie personnelle;
- Reconnaissance de l'ancienneté avec une 4e et 5e semaine de vacances rémunérées;
- Assurances collectives 50/50 (vie, invalidité, médicaments);
- REER à cotisation patronale jusqu'à concurrence de 2 %;
- Budget annuel pour l'achat d'équipement de sécurité (Bottes, lunettes).